

# INNERGEX



## Communiqué Pour distribution immédiate

### INNERGEX ANNONCE LA CLÔTURE DU FINANCEMENT POUR LE PROJET BIG SILVER CREEK

- 197,2 M\$ en financement à la construction et à terme de 40 ans, sans recours
- Trois tranches ayant une échéance et des modalités de remboursement variées
- Taux d'intérêt fixe de 4,56 % et 4,76 %

**LONGUEUIL, Québec, le 22 juin 2015** – Innergex énergie renouvelable inc. (TSX : INE) (« Innergex » ou la « Société ») annonce la clôture d'un financement sans recours de 197,2 M\$ en prêts à la construction et à terme pour le projet hydroélectrique au fil de l'eau Big Silver Creek, situé en Colombie-Britannique, au Canada.

« Nous sommes très heureux d'avoir réussi, de concert avec nos prêteurs, à optimiser les modalités de cet emprunt et les flux de trésorerie qui seront générés par cette installation pendant toute la durée de vie du contrat d'achat d'électricité », déclare Michel Letellier, président et chef de la direction d'Innergex. « Les activités de construction progressent de manière satisfaisante, le forage du tunnel ayant été récemment complété, et le projet respecte toujours le budget et les délais prévus », ajoute M. Letellier.

Le financement de 197,2 M\$ a été mis en place par La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (« Manuvie ») à titre d'agent et de prêteur principal, avec la Caisse de dépôt et placement du Québec (la « Caisse ») à titre de prêteur. Il comprendra trois facilités, ou tranches :

- Un prêt de construction de 51,0 M\$ portant intérêt au taux fixe de 4,56 %; après la mise en service de la centrale, il sera converti en prêt à terme de 25 ans et le capital sera remboursé sur une période de 18 ans, à compter de la septième année d'opération;
- Un prêt de construction de 128,3 M\$ portant intérêt au taux fixe de 4,76 %; après la mise en service de la centrale, il sera converti en prêt à terme de 40 ans et le capital commencera à être remboursé après l'échéance du prêt à terme de 25 ans;
- Un prêt de construction de 17,9 M\$ portant intérêt au taux fixe de 4,76 %; après la mise en service de la centrale, il sera converti en prêt à terme de 40 ans et le capital sera remboursé à l'échéance.

« En tant qu'agent et prêteur principal pour ce financement, Manuvie est très heureuse d'appuyer le développement d'un client de l'envergure d'Innergex » déclare Michael Switt, directeur principal - Financement de projets de Manuvie. « De plus, cette transaction renforce nos relations tant avec Innergex qu'avec la Caisse de dépôt et placement du Québec », ajoute M. Switt.

« La Caisse a une relation de longue date avec Innergex, ses premiers investissements dans cette société remontant à 1995. Par ce financement, elle appuie de nouveau un chef de file des énergies renouvelables, un secteur porteur en constante croissance au Canada », indique Marc Cormier, premier vice-président, Revenu fixe à la Caisse de dépôt et placement du Québec. « Cette transaction s'inscrit parfaitement dans notre stratégie d'investisseur de long terme. Elle permet à la fois de soutenir l'expansion d'une entreprise québécoise performante et de générer des rendements stables et prévisibles pour nos déposants », ajoute M. Cormier.

Le produit de ce financement servira à payer les coûts de construction du projet, ainsi qu'une perte d'environ 24,7 M\$ réalisée lors du règlement des contrats à terme sur obligations utilisés pour fixer au préalable le taux d'intérêt de référence pour la dette et ainsi protéger le rendement prévu du projet. Cette perte découle d'une baisse des taux d'intérêt de référence entre la date à laquelle les contrats à terme ont été conclus (entre décembre 2013 et janvier 2014) et la date d'évaluation (du 22 juin 2015) et elle est compensée par des frais d'intérêt plus faibles pour la durée des prêts.

Le projet hydroélectrique Big Silver Creek est situé sur des terres publiques, à environ 40 km au nord de Harrison Hot Springs, en Colombie-Britannique. Sa construction a commencé en 2014 et sa mise en service est prévue d'ici la fin de 2016. Big Silver Creek aura une puissance installée de 40,6 MW et une production annuelle moyenne estimée à 139,800 MWh. Toute l'électricité que produira cette centrale fait l'objet d'un contrat d'achat d'électricité de 40 ans avec BC Hydro, octroyé dans le cadre de l'appel d'offres pour de l'énergie propre de 2008 et dont le prix sera rajusté annuellement en fonction d'une portion de l'indice des prix à la consommation.

À propos d'Innergex énergie renouvelable inc.

Innergex énergie renouvelable inc. est un chef de file canadien de l'industrie de l'énergie renouvelable. En activité depuis 1990, la Société développe, détient et gère des centrales hydroélectriques au fil de l'eau, des parcs éoliens et des parcs solaires photovoltaïques et elle exerce ses activités au Québec, en Ontario, en Colombie-Britannique et dans l'Idaho, aux États-Unis. Son portefeuille d'actifs comprend actuellement : i) des intérêts dans 33 centrales en exploitation d'une puissance installée nette totale de 687 MW (puissance brute de 1 194 MW), dont 26 centrales hydroélectriques, six parcs éoliens et un parc solaire photovoltaïque; ii) des intérêts dans cinq projets en développement ou en construction d'une puissance installée nette totale de 208 MW (puissance brute de 319 MW), pour lesquels des contrats d'achat d'électricité ont été obtenus; et iii) des projets potentiels d'une puissance nette totale de 3 190 MW (puissance brute de 3 330 MW). Innergex énergie renouvelable inc. est notée BBB- par S&P. Ses actions se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole « INE ».

La stratégie de création de valeur pour les actionnaires de la Société est de développer ou d'acquérir des installations de production d'énergie renouvelable de grande qualité qui génèrent des flux de trésorerie constants et un attrayant rendement ajusté au risque, et de distribuer un dividende stable.

*Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs*

En vue d'informer les lecteurs sur les perspectives d'avenir de la Société, ce communiqué contient de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières (l'« information prospective »). L'information prospective se reconnaît généralement à l'emploi de termes tels que : « prévu », « pourrait », « devrait », « estime », « anticipe », « planifie », « prévoit », « intention » ou « croit », ou d'autres termes semblables indiquant que certains événements pourraient se produire ou pas. L'information prospective exprime les projections ou attentes de la Société à l'égard d'événements ou de résultats futurs, en date du présent communiqué. Elle comprend de l'information financière prospective, telle que la production estimée et les coûts de projet, afin d'informer les lecteurs de l'impact financier potentiel du projet en développement Big Silver Creek. Cette information peut ne pas être appropriée à d'autres fins.

L'information prospective dans ce communiqué est basée sur certaines hypothèses principales formulées par la Société. Le tableau ci-dessous présente les informations prospectives contenues dans ce communiqué, les principales hypothèses dont découlent ces informations et les principaux risques et les principales incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ces informations.

Principales hypothèses	Principaux risques et principales incertitudes
<b>Production prévue</b> Pour chaque installation, la Société détermine une production moyenne à long terme (PMLT) d'électricité, sur une base annuelle, pendant la durée de vie prévue de l'installation. Elle se fonde sur des études d'ingénieurs qui prennent en considération plusieurs facteurs importants : dans le secteur de l'hydroélectricité, les débits observés historiquement sur le cours d'eau, la hauteur de chute, la technologie employée et les débits réservés esthétiques et écologiques; dans le secteur de l'énergie éolienne, les régimes de vent et les conditions météorologiques passées et la technologie des turbines, et pour l'énergie solaire, l'ensoleillement historique, la technologie des panneaux et la dégradation prévue des panneaux solaires. D'autres facteurs sont pris en compte, notamment la topographie des sites, la puissance installée, les pertes d'énergie, les caractéristiques opérationnelles et l'entretien. Bien que la production fluctue d'une année à l'autre, elle devrait être proche de la PMLT estimée sur une période prolongée.	Évaluation inadéquate des ressources hydrauliques, éoliennes et solaires et de la production d'électricité connexe Variations des régimes hydrologiques, éoliens et solaires Défaillance du matériel ou activités d'exploitation et d'entretien imprévus
<b>Coûts de projets estimés, obtention des permis, début des travaux de construction, travaux à réaliser et début de la mise en service des Projets en développement ou des Projets potentiels</b> La Société fait une estimation des coûts pour chaque projet en développement, fondée sur sa grande expérience en tant que promoteur, les coûts internes différentiels ayant un lien direct avec le projet, les coûts d'acquisition de sites et les coûts de financement, lesquels sont éventuellement ajustés en fonction des prévisions de coûts fournies par l'entrepreneur en ingénierie, approvisionnement et construction (IAC) retenu pour le projet. La Société fournit des indications sur les calendriers de réalisation et les progrès de la construction de ses projets en développement et des indications sur ces Projets potentiels, compte tenu de sa grande expérience en tant que promoteur.	Exécution par les contreparties, par exemple les entrepreneurs IAC Retards et dépassements de coûts dans la conception et la construction des projets Obtention des permis Approvisionnement en matériel Fluctuations des taux d'intérêt et risque lié au financement Relations avec les parties prenantes Risques réglementaires et politiques Taux d'inflation plus élevé que prévu

Les risques importants et les incertitudes importantes pouvant entraîner un écart considérable entre les résultats et les développements réels, d'une part, et l'information prospective présentée dans ce communiqué, d'autre part, sont expliqués dans la Notice annuelle de la Société sous la rubrique « Facteurs de risque » et comprennent, sans s'y limiter : la capacité de la Société à mettre en œuvre sa stratégie visant à créer de la valeur pour ses actionnaires; sa capacité de lever des capitaux supplémentaires et l'état des marchés de capitaux; le risque de liquidité associé aux instruments financiers dérivés; les variations des régimes hydrologiques, éoliens et solaires; les délais et dépassements de coûts dans la conception et la construction de projets; l'incertitude quant au développement de

nouvelles installations; la variabilité du rendement des installations et les pénalités afférentes; et la capacité d'obtenir de nouveaux contrats d'achat d'électricité ou de renouveler les contrats existants.

Bien que la Société soit d'avis que les attentes exprimées dans l'information prospective sont fondées sur des hypothèses raisonnables et valides, les lecteurs de ce communiqué sont mis en garde de ne pas se fier indûment à cette information prospective, car il n'existe pas de garantie qu'elle s'avère correcte. La Société ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser l'information prospective pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou par suite d'événements imprévus, à moins que la Loi ne l'exige.

–30–

**Pour plus de renseignements, veuillez contacter :**

Marie-Josée Privyk, CFA, CPPD  
Directrice – Communications et Développement durable  
450 928-2550, poste 222  
[mjprivyk@innergex.com](mailto:mjprivyk@innergex.com)

[www.innergex.com](http://www.innergex.com)